

Compte rendu conseil de hameau de Villeneuve d'Uriage du jeudi 8 janvier 2026

4 habitants de Villeneuve ont participé à ce conseil.

Sommaire

Suivi des questions adressées à la mairie.....	2
Points divers	2
Fêtes des voisins.....	3
Prochain conseil de hameau.....	3

Suivi des questions adressées à la mairie

Ci-dessous les réponses de M Gruber du service technique :

- Problèmes récurrents des PDAV : Concernant la pose de panneaux d'interdiction de stationner avec mention « sauf PAV », pas de nouvelles à ce jour.
M Gruber n'a pas constaté de stationnement devant le PDAV direction d'Uriage. Toutefois, cela n'est pas surprenant, étant donné que la présence du véhicule n'est pas constante, mais néanmoins très fréquente.
Concernant le remplissage et le débordement des conteneurs, un conteneur plus grand (5000l au lieu de 3750l) pour le carton.
La mairie nous ayant suggéré de lui faire part de nos retours suite à cette modification d'ici à la fin de l'année, nous le transmettons ci-après. Le problème reste entier concernant le PDAV de la sortie vers Herbeys, car de nombreux habitants d'Herbeys viennent déposer leurs ordures, notamment dans les bacs d'ordures ménagères, et y jettent n'importe quoi (constaté par des habitants de Villeneuve). De plus les bacs de recyclage plastique débordent toujours autant sur ce même point de collecte.
M Gruber qui s'est rendu sur place a bien constaté que certains bacs côté sortie Herbeys étaient pleins, bien que lors de son passage il n'ait pas constaté de présence de déchets de chantiers.
Les services de la mairie vont procéder à une relance de la CCLG concernant ce problème récurrent de remplissage
- Chutes d'arbres : La mairie nous répond que des courriers ont bien été envoyés aux propriétaires et sont restés sans réponse.
La mairie n'a ni l'autorité ni le droit d'abattre des arbres situés sur une propriété privée. Une procédure juridique est nécessaire le cas échéant (à voir avec notre élu référent).
L'intervention de la mairie ne peut porter que sur le domaine public, notamment en cas d'empiètement avéré.
- Parking dit "des chasseurs" Le service technique propose d'analyser la situation avec eux sur place afin d'en préciser les enjeux.
- Le réverbère en face du bassin du cimetière n'a plus de plaque de protection sur poteau, exposant les fils électriques.
Le service Voirie de la commune a été sollicité. Intervention en cours
- Ravages causés par les sangliers
Au-delà de la solution de clôturer sa parcelle, la mairie propose de mobiliser le service Biodiversité pour prendre contact avec la Fédération de chasse, afin d'évoquer la problématique et d'identifier ensemble des pistes d'action.
- Du côté du cimetière, vers le stop il y a un trou milieu de la route, au niveau d'une bouche à clef, qui pourrait causer des chutes.

Points divers

Depuis plusieurs mois, il y a un écoulement sur la route de Villeneuve, et d'après l'odeur, il est probable que cela provienne d'une fosse septique. La mairie a même dû poser un panneau indiquant que la route était glissante, lors des journées de gel.

Fêtes des voisins

Nous proposons que la prochaine fête des voisins se tienne le vendredi 19 juin à l'occasion de la fête de la musique (instruments et musiciens bienvenus), avec repli le 26 juin en cas de mauvais temps annoncé.

Prochain conseil de hameau

La date du prochain conseil de hameau est fixée au **jeudi 5 février 2026 à 19h, à l'ancienne école de Villeneuve**